



## Communiqué de Presse

"Plan d'action gouvernemental en faveur du travail social et du développement social" :  
le point de vue de l'ACOFIS

Suite aux Etats Généraux du Travail Social (EGTS), c'est avec satisfaction que l'Association des chercheurs des organismes de la formation et de l'intervention sociales (ACOFIS) a pris connaissance du Plan d'action historique en faveur du travail social et du développement social présenté le 22 octobre 2015 par Marisol Touraine, ministre des Affaires Sociales, de la Santé et des Droits des femmes. Dans ce plan d'action, parmi les 26 mesures annoncées, l'axe intitulé « Reconnaître l'intervention sociale comme un champ de recherche » constitue, en particulier, une avancée majeure pour la reconnaissance de la recherche scientifique *sur* et *dans* le champ social à laquelle œuvre l'ACOFIS depuis sa création.

L'ACOFIS regroupe des chercheurs en sciences humaines et sociales impliqués dans le champ social qui produisent des connaissances sur les mutations des formes de régulation et de contrôle social, les transformations des politiques et des modes d'intervention sociale dans différents domaines (travail social, justice, éducation, sécurité, santé, migrations...). Les chercheurs, membres de l'ACOFIS, sont ouverts aux débats intellectuels et scientifiques et à la diversité des approches des phénomènes sociaux. Grâce à ses activités : organisations de séminaires mensuels, de conférences annuelles, édition d'une revue scientifique trimestrielle, publications de travaux de recherche (sociologie, anthropologie, sciences politiques, sciences de l'éducation, histoire sociale...) *dans* et *sur* le champ social, l'ACOFIS valorise des connaissances scientifiques dans une optique pluridisciplinaire et comparative, à l'échelle internationale, nationale, régionale et locale, en vue de contribuer à une pensée critique de la réalité sociale, dans une perspective émancipatrice et de transformation sociale. L'ACOFIS participe, comme nous l'avons exprimé, en 2012, lors de la « conférence de consensus sur la recherche et le travail social », à la reconnaissance du champ de la formation en travail social en tant qu'espace de production de travaux scientifiques inscrit dans le monde académique. En effet, l'ACOFIS construit des espaces de rencontre et de travail entre le monde universitaire et celui des établissements de formation en travail social.

Dans cette perspective, l'ACOFIS rejoint les ambitions du plan d'action gouvernemental en faveur du travail social de « développer la recherche sur le champ du travail et de l'intervention sociale » afin de contribuer à l'amélioration de la formation des travailleurs sociaux. L'ACOFIS souscrit, notamment, au projet d'améliorer la qualité des enseignements, appuyée sur des résultats de recherche produits par des chercheurs et des enseignants-chercheurs intégrés dans les établissements supérieurs de formation en travail social.

L'ACOFIS se félicite des mesures, tant attendues par les acteurs du champ social, de reconnaître et promouvoir les diplômés d'Etat du travail social post-bac. Les passerelles automatiques entre ces diplômés et les diplômés universitaires vont, par exemple, favoriser l'inscription des formations sociales dans le processus de Bologne et son schéma « LMD ».

L'ACOFIS soutient également le projet gouvernemental d'amener les établissements de formation en travail social, à l'instar des universités, à être évalués par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES). A terme, cette évaluation devrait, en effet, concourir à la reconnaissance du champ de la formation en travail social comme un espace à part entière du champ académique.

L'ACOFIS partage aussi l'idée qu'il est souhaitable de constituer une discipline académique « travail social » qu'il ne s'agit cependant pas de confondre avec une improbable « alterscience en travail social ». Pour l'ACOFIS, la reconnaissance d'une « science » spécifique au travail social qui développerait sa propre théorie sans pour autant la confronter aux points de vue d'autres scientifiques aurait pour résultat de décrédibiliser le champ social en tant qu'espace crédible de production de la recherche scientifique. Néanmoins, l'ACOFIS croit, comme le suggère le plan d'action gouvernemental, qu'il est aujourd'hui important que le travail social soit reconnu comme une discipline académique spécifique enseignée au sein de hautes écoles professionnelles et/ou des universités et disposant d'un doctorat. Cette reconnaissance scolaire et sociale d'un espace spécifique au croisement de plusieurs sciences (sociologie, psychologie, ethnologie, psychologie sociale...), d'un travail réflexif sur les techniques, les pratiques professionnelles et les références déontologiques doit permettre aux acteurs du champ social (intervenants sociaux, formateurs, chercheurs) d'être davantage reconnus et autonomes.

Pour l'ACOFIS, la perspective de s'appuyer sur des réseaux de recherche à l'échelle nationale et internationale pour créer une « école supérieure en intervention sociale », en association avec les régions, est un projet enthousiasmant auquel elle contribuera. L'ACOFIS soutient, en effet, le projet de constituer des hautes écoles en travail social dans les régions associant formation, recherche et développement international. La création de ces hautes écoles doit permettre un rapprochement et une coopération équilibrée entre l'appareil de formation et de recherche du champ social et avec celui des universités.

Dans tous les cas, pour répondre aux objectifs et mesures annoncés dans le plan d'action gouvernemental, dans la pratique, l'ACOFIS s'interroge : les moyens (humains, financiers, techniques...) mis à la disposition de ce projet seront-ils à la hauteur des ambitions affichées ? En outre, s'ils existent, est-ce que ces moyens seront sécurisés ? Dans ce cadre, l'ACOFIS souhaite qu'avant leur éventuelle disparition au profit d'autres dispositifs, les « Pôles ressources recherche et intervention sociale » régionaux (souvent appelés PREFAS - pôle de recherche et d'étude pour la formation et l'action sociale) initiés en 2008 par l'Etat soient évalués.

Pour réellement développer la recherche *dans* et *sur* le travail social et construire des ponts entre l'université et les établissements de formation en travail social, pour l'ACOFIS, plusieurs mesures devraient être prises : la création et le financement de laboratoires et centres de recherche intégrés dans les établissements de formation (en partenariat avec les universités) animés par des chercheurs qualifiés reconnus par leurs pairs ; le financement de programmes de recherche dédiés aux acteurs de la recherche du champ social (les enseignants-chercheurs de l'université disposent de fonds

spécifiques) ; la clarification des statuts et de la qualification des chercheurs, enseignants-chercheurs et formateurs des établissements de formation du travail social. Voilà quelques points fondamentaux dont pourrait se saisir le futur Conseil Interministériel du Travail Social (CITS), le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES) et l'Association des Régions de France (ARF).

L'ACOFIS invite toutes celles et ceux qui souhaitent développer la recherche *dans* et *sur* le champ social à participer à ses travaux.

Site : [www.acofis.org](http://www.acofis.org) - Contact : [acofis@gmail](mailto:acofis@gmail)